

C A N A D A

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

---

PROVINCE DE QUÉBEC  
District de Montréal

No. R-3837-2013

**SOCIÉTÉ EN COMMANDITE GAZ  
MÉTRO**, société dûment constituée, ayant  
sa principale place d'affaires au 1717, rue  
du Havre, en les ville et district de Montréal,  
province de Québec,

(ci-après «Gaz Métro»),

---

**AFFIDAVIT POUR ORDONNANCE  
DE CONFIDENTIALITÉ**

*(ART. 30 DE LA LOI SUR LA RÉGIE DE L'ÉNERGIE)*

---

Je, soussignée, HÉLÈNE ST-PIERRE, trésorière, faisant affaires au 1717, rue du Havre, à Montréal, district de Montréal, province de Québec, H2K 2X3, affirme solennellement ce qui suit :

1. Je suis à l'emploi de la demanderesse et j'ai une connaissance personnelle des faits pertinents à la demande d'ordonnance de confidentialité;
2. La demanderesse est une entreprise qui œuvre dans le domaine de la vente et de la distribution du gaz naturel au Québec;
3. Elle demande la confidentialité des données reproduites à l'annexe 1 de la pièce Gaz Métro-19, Document 9, déposées en réponse à la question de la Demande de renseignements n° 2 de l'UC;
4. Tout d'abord, certaines des données ont été obtenues auprès d'une source externe, laquelle requiert qu'elles ne soient pas divulguées publiquement;
5. Ensuite, la divulgation dans le domaine public de ces données pourrait permettre aux joueurs actifs dans le marché des dérivés financiers d'anticiper les transactions futures de Gaz Métro;

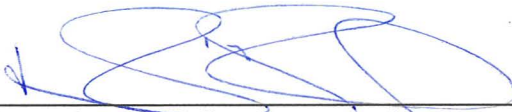
- 
6. Ainsi, une telle divulgation pourrait donc empêcher Gaz Métro de conclure des transactions au meilleur prix possible;
  7. Tous les faits allégués au présent affidavit sont vrais.

ET J'AI SIGNÉ:

  
HÉLÈNE ST-PIERRE

---

DÉCLARÉ solennellement devant moi,  
À MONTRÉAL, ce 30<sup>e</sup> jour de janvier 2014



Commissaire à l'assermentation, pour tous les districts

